

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CODE CNW 67
HEBLAU**

Programme d'aménagement durable des forêts

UN INVESTISSEMENT DE PRÈS DE 523 000 DOLLARS POUR LA RÉGION DES LAURENTIDES

Québec, le 17 juillet 2015 – La ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la région des Laurentides, M^{me} Christine St-Pierre, annonce au nom du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard, un investissement de 522 748 dollars pour la mise en place du Programme d'aménagement durable des forêts en 2015-2016. Le PADF remplace le Programme de développement régional et forestier, lequel a pris fin le 31 mars dernier.

Le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) permettra de déléguer à l'ensemble des municipalités régionales de comté (MRC) de la région des Laurentides des responsabilités, notamment au regard de la coordination du fonctionnement des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire.

Le PADF est doté d'une enveloppe de huit millions de dollars pour l'ensemble du Québec. En plus de contribuer au processus d'élaboration et de consultation des plans d'aménagement forestier intégré (PAFI) notamment en appuyant le fonctionnement des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire et en favorisant l'acquisition de connaissances et la documentation des différents enjeux régionaux et locaux, le PADF permettra de financer des travaux d'aménagement forestier.

« Tout en s'assurant d'une saine gestion des finances, l'investissement annoncé aujourd'hui, dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts, démontre que notre gouvernement poursuit ses efforts pour le développement régional. De plus, grâce à la mise en place de ce programme, nous nous assurons de pouvoir continuer de travailler étroitement avec les populations régionales dans le but d'assurer la prise en compte de leurs intérêts et de leurs préoccupations dans les activités d'aménagement forestier planifiées, de fixer des objectifs locaux d'aménagement durable des forêts et de convenir des mesures d'harmonisation », a conclu le ministre Lessard.

Pour obtenir des renseignements sur le Ministère et en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le mffp.gouv.qc.ca et les réseaux sociaux :

 <https://www.facebook.com/ForetsFauneParcs>

 https://twitter.com/MFFP_Quebec

- 30 -

Sources :

Christine Harvey

Attachée de presse adjointe

Cabinet du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

Tél. : 418 643-7295

François Caouette

Attaché de presse

Cabinet de la ministre des Relations internationales
et de la Francophonie

Tél. : 418 649-2319